ENFANCE & JEUNESSE

Nouveaux temps d'Accueil Périscolaires



(https://www.may-en-multien.fr/sites/may-en-multien.fr/files/styles/img___1280x768___image_scale___crop_main/public/media/images/cantine-de-may-en-multien.jpg?itok=asdKNJbI)

Cantine de May-en-Multien

Nouveaux rythmes scolaires

Les nouveaux temps d'accueil périscolaires (NAP)



Ecole de May-en-Multien

Les nouveaux temps d'accueil périscolaire (NAP) sont organisés le vendredi de 13h30 à 16h30. La présence des enfants au x NAP n'est pas obligatoire. De ce fait, les familles peuvent récupérer leur(s) enfant(s) soit à 11h30 après l'école, soit à 13h30 après le service de la restauration scolaire.

Les NAP sont gérés, par des animateurs de l'association LEO LAGRANGE, et des intervenants extérieurs retenus par délib ération du conseil municipal. Les groupes d'enfants sont dirigés vers différents pôles d'activités. Une activité dure en moy enne 30 à 45 minutes.

Les animateurs sont sous la responsabilité de Marjolaine BEAUDOIN Directeur.

Les dossiers administratifs d'inscription aux NAP sont à retirer auprès de Marjolaine BEAUDOIN à l'accueil périscolaire de

la commune (de 7h à 8h30 ou 16h30 à 18h tous les jours sauf le mercredi). Les réservations se font par le biais d'internet via le logiciel 3douest. Le règlement des factures se fait en ligne, mais vous pouvez également payer vos factures par chèque, en espèces ou avec des chèques CESU.

- Léo Lagrange
- La Maison des enfants

Dossier d'inscription Leo Lagrange (/sites/may-en-multien.fr/files/media/downloads/dossier-inscription-leo-lagrange-2017-2018.pdf)
PDF
1.63 Mo

SITE DE LA CAF
(http://www.caf.fr/)

PAYS DE L'OURCQ - MAISON DES ENFANTS
(https://www.paysdelourcq.fr/content/enfance-et-petite-enfance)